

# Les formations en alternance :

MISER SUR L'AVENIR,  
C'EST  
EN AVOIR UN.

L'apprentissage est un système intelligent qui permet de combiner une formation, un travail et un salaire. Ce salaire n'entre pas dans le calcul des impôts de la famille. Les apprentis ont les mêmes droits que les autres salariés (sécurité sociale, retraite...)

## LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

### Un vrai métier et un vrai diplôme

L'apprentissage est une filière originale d'alternance pour les jeunes de 15 à 25 ans. Il permet en même temps de préparer un diplôme et d'acquérir une expérience professionnelle. L'apprenti suit ses études dans un Centre de formation d'apprentis (CFA) et apprend un métier dans une entreprise.

**Limite d'âge :** 15-25 ans, sauf dérogations.

**Diplômes obtenus :** CAP – BEP – Bac Pro – BTS – DUT – Licence et Master Pro – Diplôme d'Ingénieur...

**Métiers :** Plus de 500 métiers, coiffeur – soudeur – ébéniste – électromécanicien – esthéticienne – photographe – informaticien – ingénieur – chef d'entreprise ...

**Durée :** 1 à 3 ans (2 en général).

**Heures de formation en CFA :** 400h/an minimum.

**Temps passé en entreprise :** Variable selon les diplômes. Au minimum 50 %, généralement les 2/3 du temps.

**Contrat de travail :** CDD.

**Période d'essai :** 2 mois.

**Accompagnement :** Une personne qualifiée dans l'entreprise est désignée comme Maître d'apprentissage.

**Coût :** Aucun frais de scolarité spécifique pour l'apprenti. Les entreprises et les conseils régionaux prennent en charge les frais de formation.

**Salaire :** Le salaire est une fraction du SMIC qui dépend de l'âge et du diplôme préparé.

Ancienneté / Âge	15-17 ans	18-20 ans	21 ans et +
1 <sup>er</sup> année	335 €*	548 €*	709 €*
2 <sup>ème</sup> année	495 €*	655 €*	816 €*
3 <sup>ème</sup> année	709 €*	870 €*	1 043 €*

\* montant minimum brut perçu (Base SMIC au 1<sup>er</sup> juillet 2009).

### Exemples de salaires nets perçus :

- Un apprenti de 1<sup>ère</sup> année, âgée de 15 à 17 ans, touchera un salaire net d'environ 260 euros par mois.
- Un apprenti de plus de 21 ans en 3<sup>ème</sup> année touchera un salaire net d'environ 815 euros par mois.

**MEDEF** *L'entreprise c'est la vie !*

## Les formations en alternance :

MISER SUR L'AVENIR,  
C'EST  
EN AVOIR UN.

### LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

#### Une insertion facilitée à la vie professionnelle

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans quel que soit leur niveau d'études ainsi qu'aux demandeurs d'emploi de plus de 26 ans. Il leur permet d'être embauchés tout en suivant une formation en alternance sur mesure et qualifiante.

**Limite d'âge :** 16-25 ans pour les jeunes ; 26 ans et plus pour les demandeurs d'emploi.

**Diplômes obtenus :** Tous les diplômes du CAP au diplôme d'ingénieur et tous les certificats de Qualification Professionnelle dans plus de 500 métiers.

**Métiers :** Plus de 500 métiers, coiffeur – soudeur – ébéniste – électromécanicien – esthéticienne – photographe – informaticien – ingénieur – chef d'entreprise...

**Durée :** 1 à 3 ans (2 en général).

**Heures de formation :** 15 à 25 % de la durée du contrat, avec un minimum de 150 heures.

**Contrat de travail :** CDD ou CDI avec une durée de professionnalisation de 6 à 24 mois.

**Période d'essai :** 2 mois.

**Accompagnement :** Tuteur ou chef d'entreprise.

**Coût :** Rien pour le jeune salarié en alternance. Le financement de la formation est assuré par l'entreprise.

**Salaires :** Le salaire est une fraction du SMIC qui dépend de l'âge et du niveau de formation.

	moins de 21 ans	21-25ans	26 ans et +
<b>Rémunération</b>	de 735 € à 870 €*	de 936 € à 1 070 €*	1 337,70 €* ou 85 % du salaire minimum conventionnel si plus favorable

\* montant minimum brut perçu (Base SMIC au 1<sup>er</sup> juillet 2009).

Exemples de salaires nets perçus :

Un jeune de moins de 21 ans touchera un salaire net d'environ 575 euros à 680 euros par mois.

**MEDEF** *L'entreprise c'est la vie !*